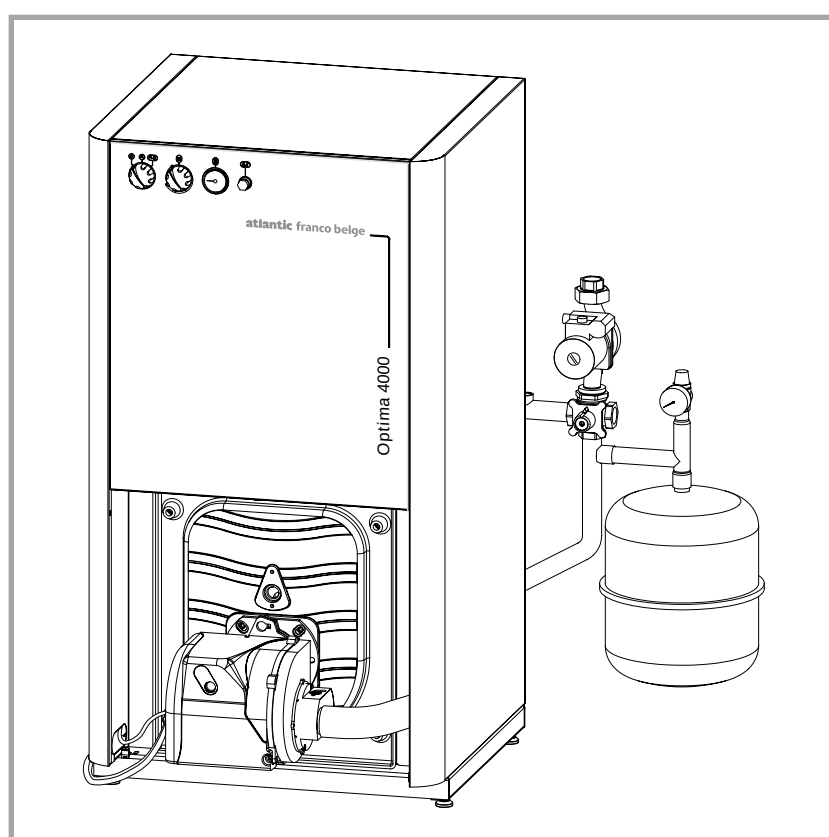


Optima Pack 4025 BV

Chaudière,
chauffage et production d'eau chaude sanitaire,
ventouse concentrique horizontale (type C13),
ou verticale (type C33),
équipée d'un brûleur fioul à pulvérisation

Référence 026 472



Présentation du matériel

Instructions pour l'installateur

Instructions pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie

atlantic franco belge

Document n° 1142-5 ~ 01/11/2006

FR



Notice de référence

destinée au professionnel

et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE

Téléphone : 03.28.50.21.00

Fax : 03.28.50.21.97

RC Hazebrouck

Siren 440 555 886

Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

Nous vous félicitons de votre choix.
 Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage
 garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
 Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage
 utilise les technologies les plus avancées dans la conception
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel p. 3

Colisage.	p. 3	Descriptif de l'appareil	p. 5
Matériel en option	p. 3	Principe de fonctionnement	p. 6
Caractéristiques générales	p. 3		

Instructions pour l'installateur p. 7

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	p. 7	Raccordement de l'alimentation fioul	p. 10
Local d'implantation	p. 7	Raccordements électriques	p. 11
Conduit d'évacuation.	p. 7	Vérifications et mise en service	p. 13
Montage de la ventouse	p. 7	Mise au point du brûleur	p. 13
Ventouse concentrique horizontale C13	p. 7	Réglage des électrodes	p. 13
Ventouse concentrique verticale C33	p. 10	Réglage de l'air de combustion	p. 13
Raccordements hydrauliques	p. 10	Entretien de l'installation	p. 13
Montage du kit hydraulique	p. 10	Entretien de l'échangeur thermique	p. 13
Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage.	p. 10	Entretien du brûleur	p. 14
Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire	p. 10	Entretien du ballon.	p. 14
		Entretien du conduit ventouse.	p. 14
		Entretien des appareils de sécurité	p. 14

Instructions pour l'utilisateur p. 15

Première mise en service	p. 15	Arrêt de la chaudière et du brûleur	p. 16
Mise en route de la chaudière	p. 15	Purge du corps de chauffe	p. 17
Conduite de l'installation	p. 16	Vidange de la chaudière	p. 17
Sécurité chaudière	p. 16	Contrôles réguliers	p. 17
Sécurité brûleur	p. 16	Entretien.	p. 17

Pièces détachées p. 18

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- 1 colis : **Chaudière habillée avec brûleur et kit hydraulique.**
- 1 colis : **Ventouse complète**
 - Pour un raccordement horizontal (073 304)
 - Pour un raccordement vertical (073 303 ou 019096)

1.2 Matériel en option

- Régulation par thermostat sur vanne TEX 33 (073 000)
- Coudes inox 45° et 90°, rallonges inox 0,25 m, 0,5 m et 1 m, solin avec rotule pour toit ardoise ou tuile.
- Filtre acoustique (074 539)
- Grille de protection (074 539)
- Kit mitigeur sanitaire (074 181)
- Capot insonorisé (074 194)

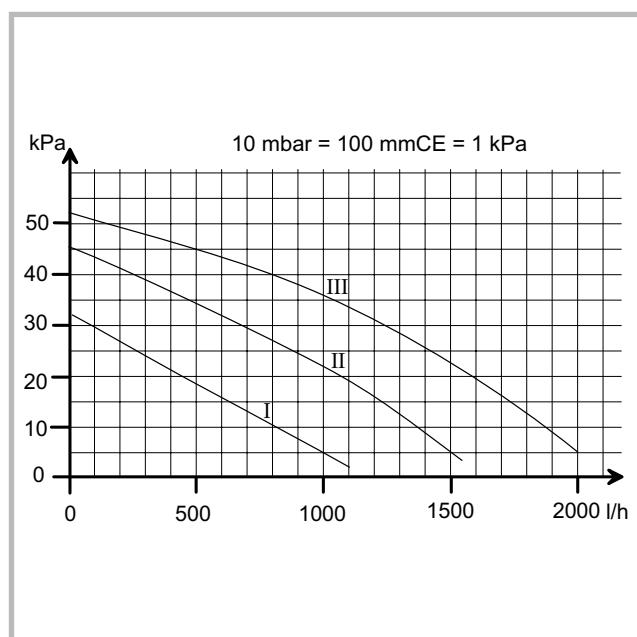


Figure 1 - Pressions et débits hydrauliques disponibles

1.3 Caractéristiques générales

Modèle : Optima Pack 4025 BV

réf. : 026 472

Classe selon RT 2000 : Basse température

Performances

Puissance thermique utile kW . . . 25

Débit calorifique nominal kW . . . 27,3

Corps de chauffe

Contenance en eau litre . . . 100

Pression maximum d'utilisation . . bar . . . 3

Température d'eau max. départ chauffage °C . . . 90

Température d'eau mini départ chauffage °C . . . 35

Chambre de combustion

- diamètre minimal mm . . . 270

- longueur mm . . . 400

- volume dm³ . . . 22,9

Température des fumées °C . . . 190

Débit massique des fumées . . . kg/h . . . 43,3

Volume côté fumées dm³ . . . 31,1

Pression foyer* Pa . . . 16

Nombre de turbulateurs dans l'échangeur 7

Ballon sanitaire

Contenance en eau litre . . . 80

Pression maximum d'utilisation . . bar . . . 7

Débit spécifique l/min . . . 17,6

Brûleur

Débit fioul kg/h . . . 2,30

Gicleur : Delavan 0,6 GPH 60° E

Viscosité max. à 20 °C °E . . . 1,5

Pompe : Suntec . . . AL35

Pression réglée d'usine bar . . . 12

Divers

Tension d'alimentation V - (Hz) . . 230(50)

Poids

- chaudière kg . . . 126

- brûleur kg . . . 15

- kit hydraulique kg . . . 15

- capot kg . . . 6

Puissance absorbée

- au démarrage W . . . 535

- en fonctionnement normal W . . . 395

* avec ventouse courte

Ventouse concentrique horizontale C13 ou verticale C33

Diamètre tubes fumées / aspiration air = 80 / 125 mm.

Longueur ensemble ventouse livré = 1 m.

Pertes de charge coude = 1 m par coude à 90° et 0,5 m par coude à 45°



Cet appareil est conforme :

- à la directive rendement 92/42/CEE selon les normes EN 303-1, EN 303-2, EN 303-3, EN 303-6 ,
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1,

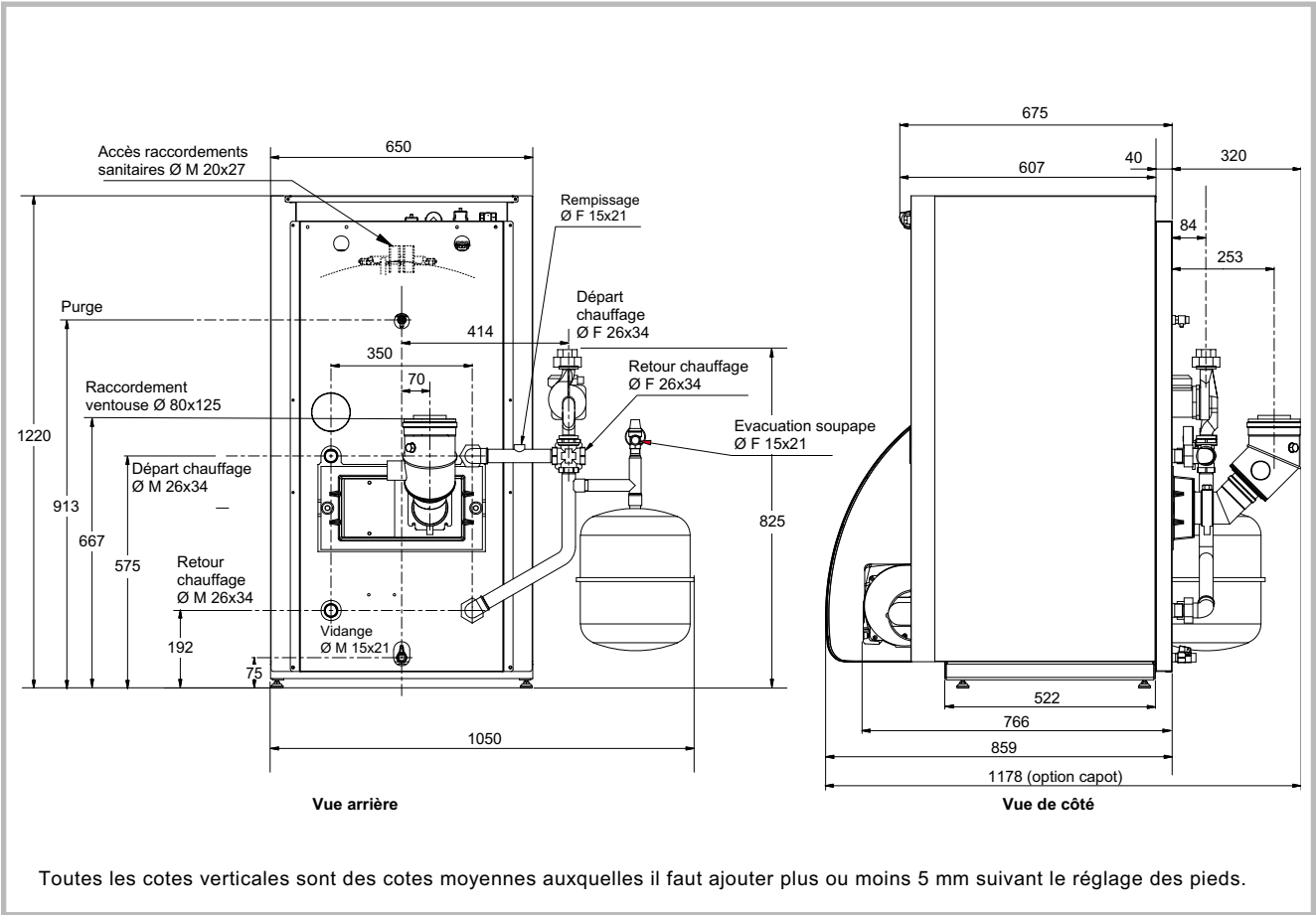


Figure 2 - Dimensions en mm

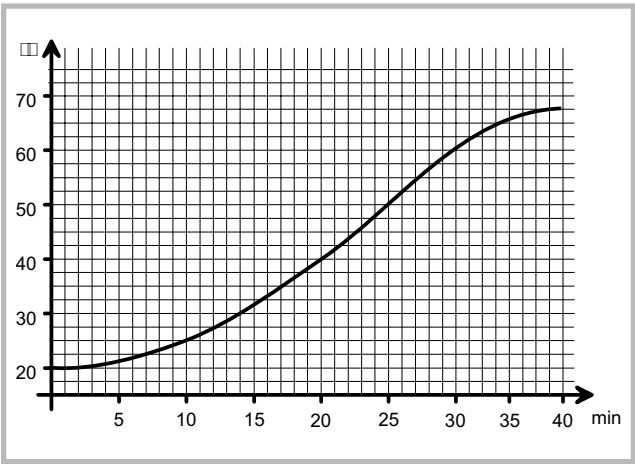


Figure 3 - Montée en température du ballon (sans soutirage)

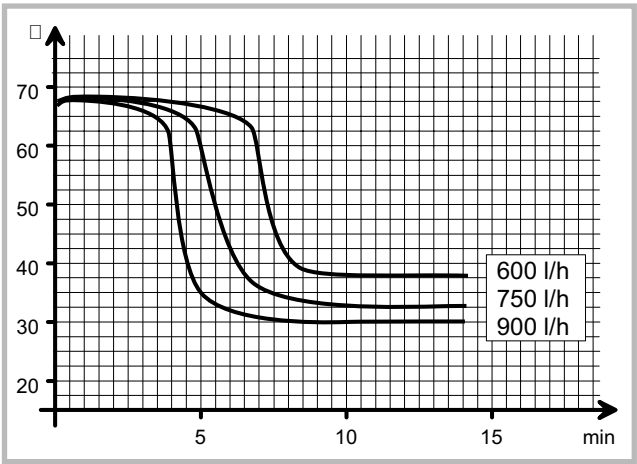


Figure 4 - Température d'eau chaude sanitaire (lors du soutirage)

1.4 Descriptif de l'appareil

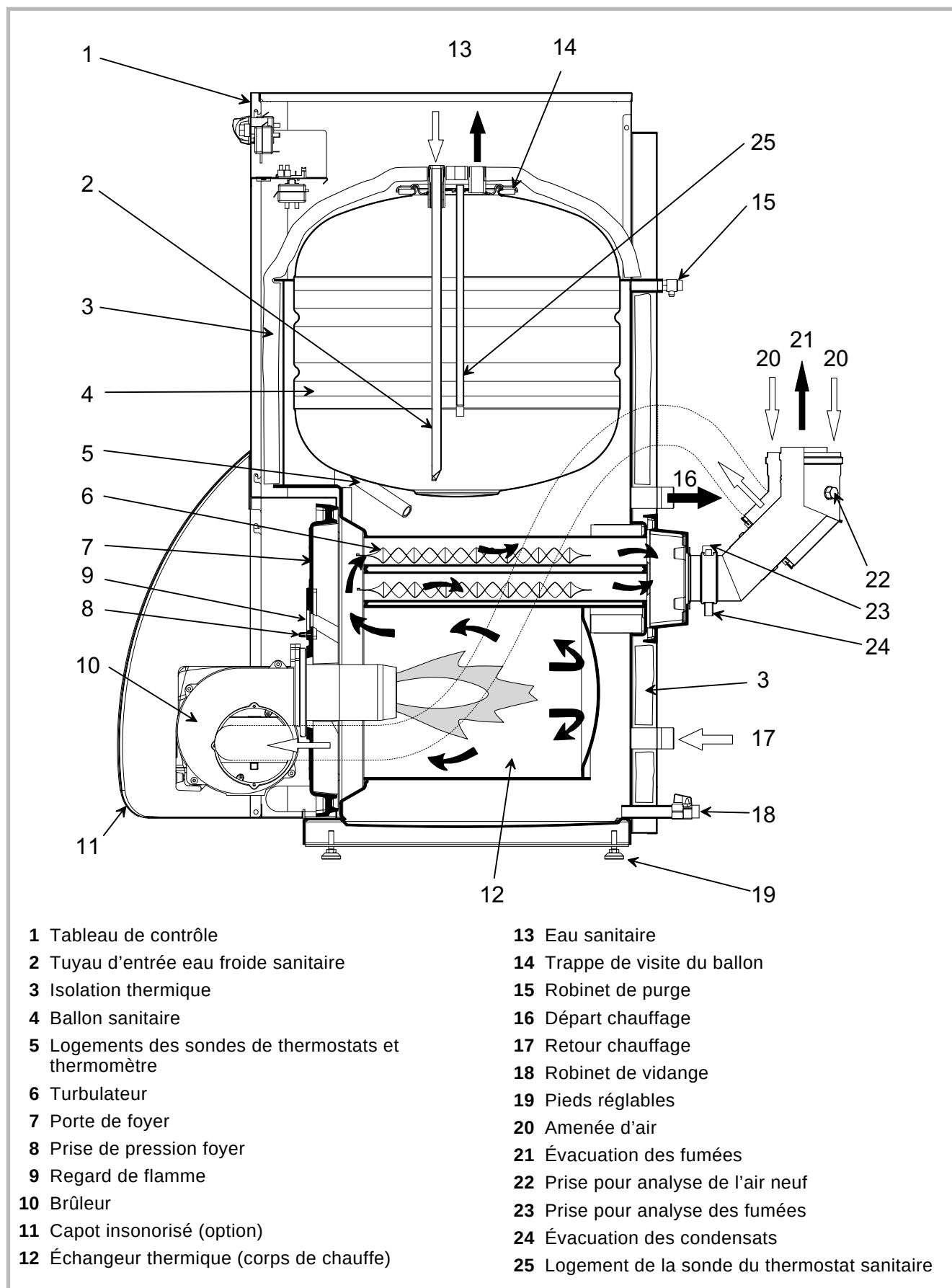


Figure 5 - Coupe schématique de l'appareil

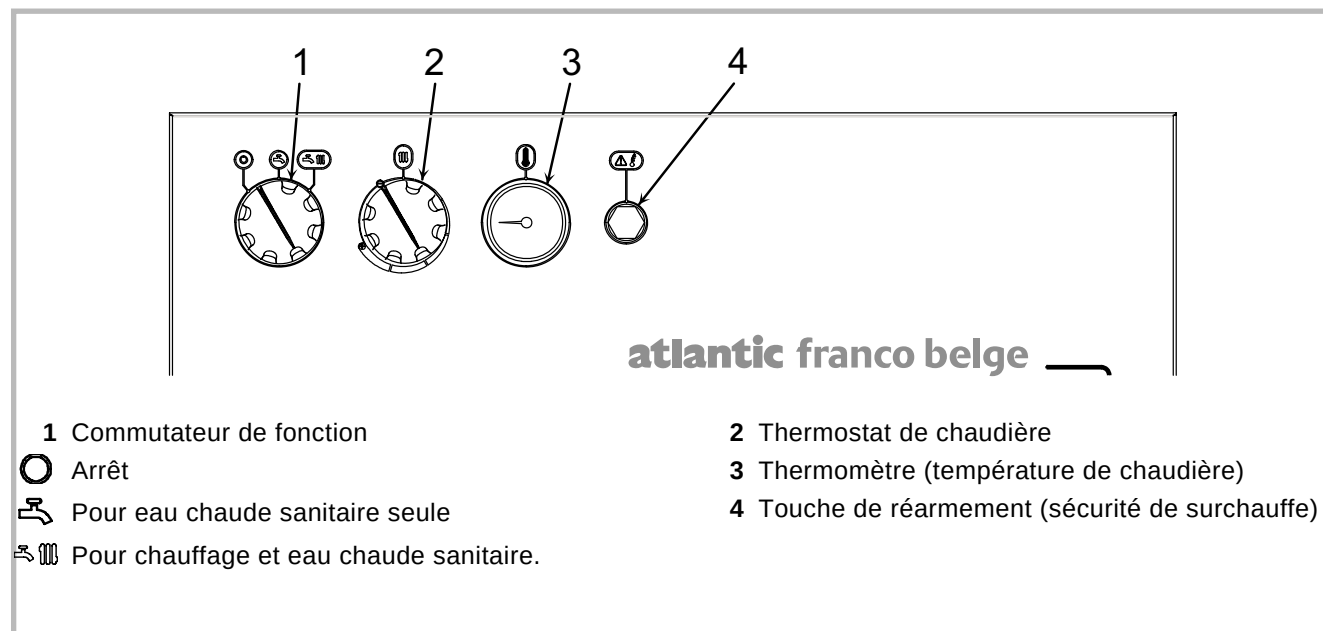


Figure 6 - Tableau de contrôle

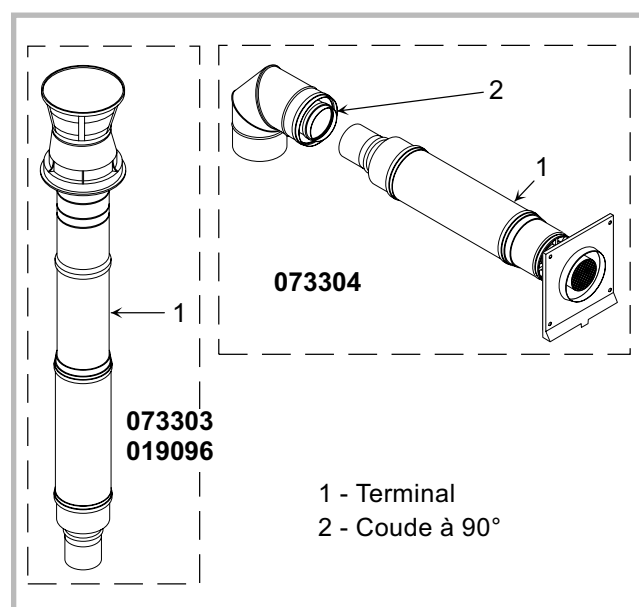


Figure 7 - Éléments des colis ventouse

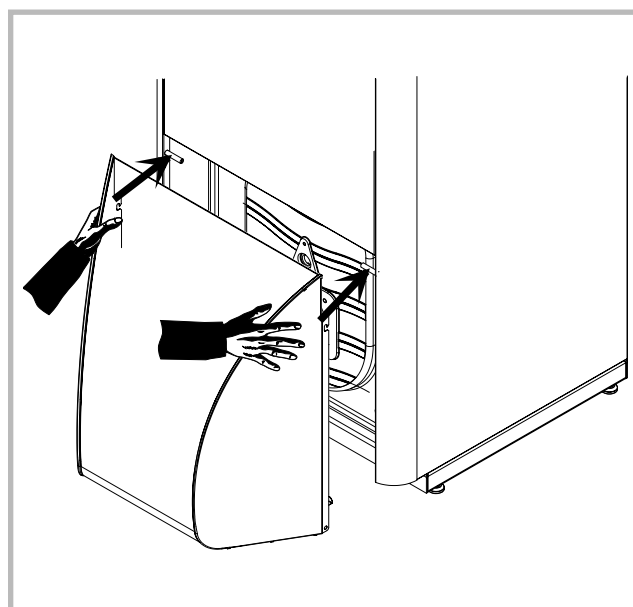


Figure 8 - Capot insonorisé (option)

1.5 Principe de fonctionnement

Sécurité chaudière

Le thermostat de sécurité calibré à 110 °C limite la température du circuit primaire.

En position “radiateur et robinet” (en hiver)

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sous l'impulsion du thermostat de chaudière (plage 35-90°C) ou du thermostat sanitaire (60 °C) qui est prioritaire.

Le thermostat “maxi”, calibré à (85 °C) limite la température du circuit primaire lors des charges sanitaires.

Lorsque la chaudière fonctionne sur demande du thermostat sanitaire, le thermostat de chaudière et le circulateur chauffage sont mis hors service.

Suivant son raccordement, le thermostat d'ambiance éventuel agit, soit sur le circulateur chauffage, soit sur le brûleur.

En position “robinet” (en été)

Le brûleur ne fonctionne que sur demande du thermostat sanitaire.

☞ **Pour garantir le bon fonctionnement de la chaudière et éviter la prolifération de légionelles, il est vivement conseillé de conserver les réglages d'usine des thermostats maxi (85 °C) et sanitaire (60 °C).**

Appareil de type étanche (C13 ou C33).

L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé à l'extérieur au terminal horizontal ou vertical puis est aspiré jusqu'à la chaudière au travers des conduits concentriques.

Les produits de combustion sont rejetés à l'extérieur en effectuant le cheminement inverse.

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment.

Norme NF P 40-201 : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation.

Norme NF P 40-202 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales.

Norme NF P 41-221 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

2.2 Local d'implantation

Le local d'implantation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

L'appareil étant de type étanche, il n'existe aucune précaution particulière concernant la ventilation du local.

L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou salle d'eau.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

2.3 Conduit d'évacuation

La chaudière doit obligatoirement être raccordée :

- Soit au dispositif horizontal d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C13.
- Soit au dispositif vertical d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C33.

L'adaptateur ventouse de la chaudière (rep. A, fig. 11) permet de réaliser un raccordement horizontal ou vertical par simple rotation.

La boîte à fumées est réversible (2 vis) et l'axe de sortie des fumées peut être excentré par rapport à l'axe de la chaudière vers la gauche ou vers la droite.

Le siphon de l'évacuateur de condensats doit être raccordé à l'égout. La hauteur de garde d'eau du siphon doit être de 30 mm.

2.4 Montage de la ventouse

Le conduit de raccordement doit être démontable.

Le terminal, les rallonges Ø 80-125 et coudes sont des fournitures **atlantic franco belge** et sont compatibles avec les produits Ubbink et Poujoulat.

Il est strictement interdit de recouper les longueurs droites.

☞ **Le fioul domestique est un produit contenant du soufre en faible quantité susceptible cependant de former des condensats acides.**

Ceux-ci peuvent salir ou altérer certains crépis de façade, dallages et ou tous autres matériaux poreux dans un rayon pouvant aller jusqu'à 8 mètres selon l'orientation du terminal ventouse.

Il est nécessaire d'en tenir compte lors du choix du positionnement du terminal ventouse.

Nous vous conseillons en particulier d'éviter de placer la sortie du terminal ventouse face aux vents dominants ou dans une zone d'air tourbillonnant.

2.4.1 Ventouse concentrique horizontale C13

Réglementation

Le conduit d'évacuation doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur.

L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Si l'évacuation s'effectue vers une voie publique ou privée, il doit déboucher au moins à 2 m au-dessus du sol et être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

Lorsque la voie publique ou privée se situe à une distance suffisante (au moins 2 m), l'appareil peut déboucher à moins de 2 m du sol.

Dans ce cas il est vivement conseillé d'installer une grille de protection pour se prémunir des risques de brûlure.

Lorsque le terminal débouche au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse), une distance minimale de 0,50 m doit être respectée entre la base du terminal et cette surface.

Longueur rectiligne maximale autorisée = 5 m à partir de l'adaptateur de la chaudière.

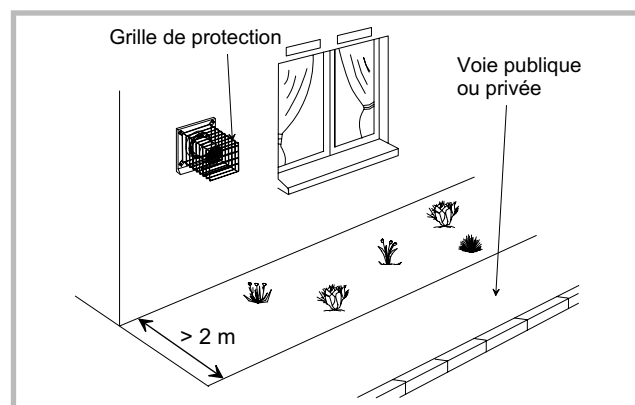


Figure 9

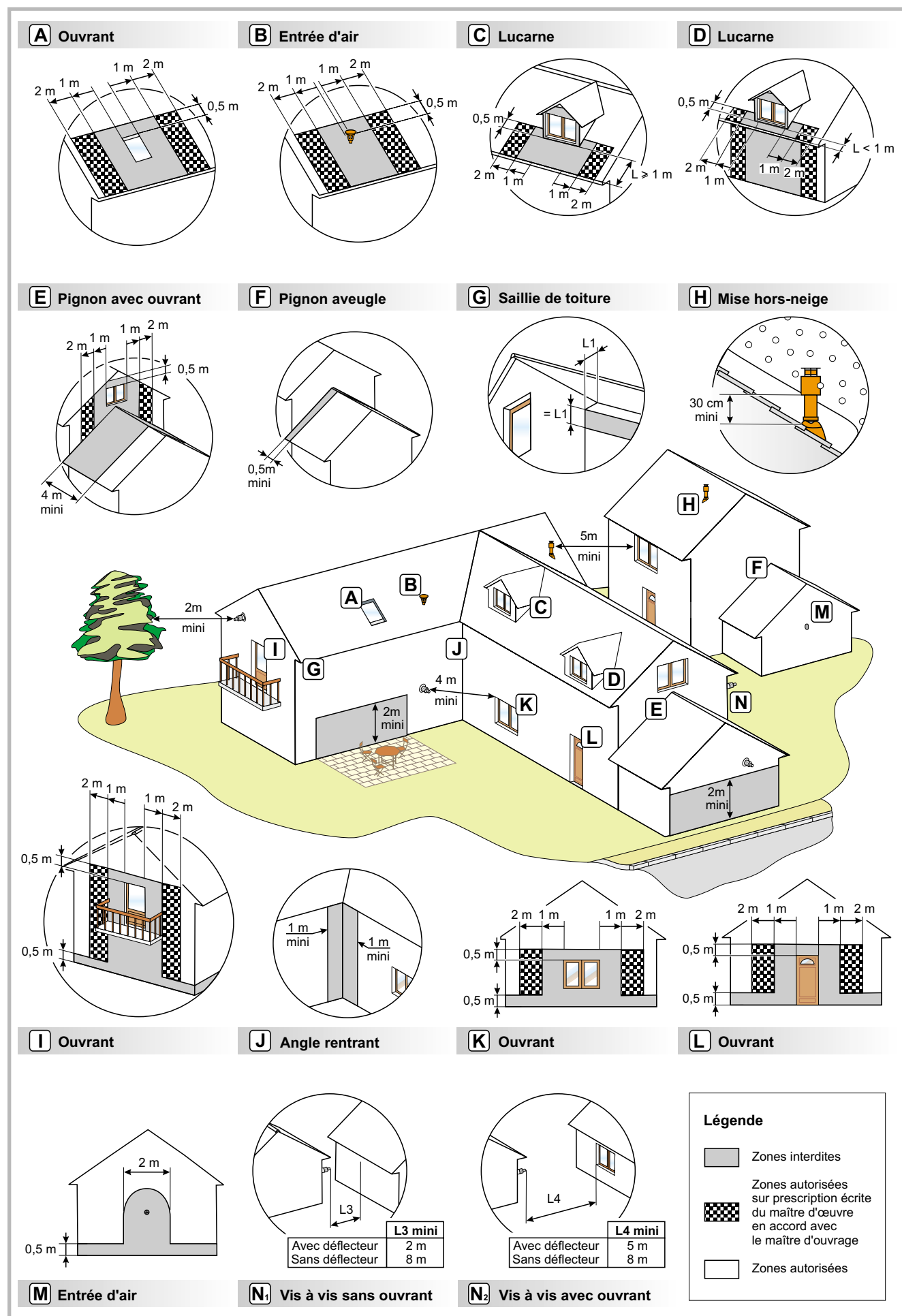
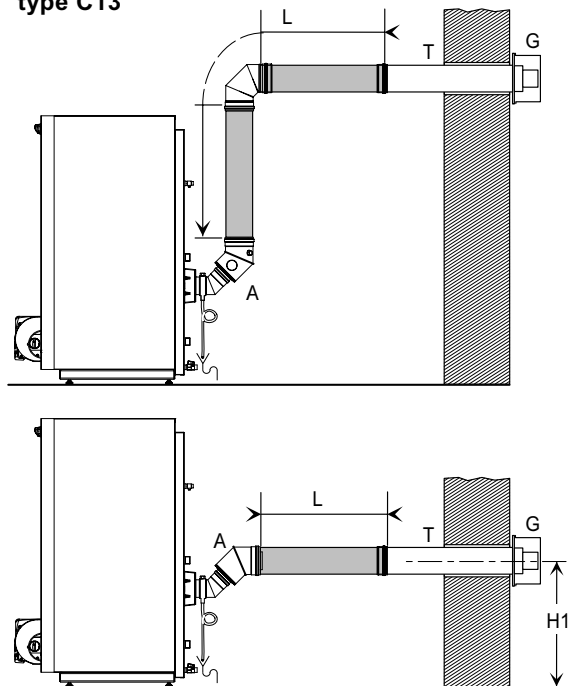


Figure 10 - Règles d'implantation du terminal pour chaudières fioul étanches ≤ 70 kW

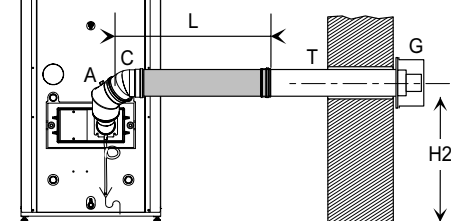
Montage de la ventouse

- Effectuer l'assemblage des éléments (terminal, rallonges, coudes, filtre acoustique et adaptateur) en veillant à l'étanchéité des joints à lèvres. Avant le montage, enduire d'eau savonneuse ces joints d'étanchéité.
- Déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport à la sortie ventouse.
- Percer un trou de diamètre 150 mm dans le mur avec une pente de 1 % vers le bas et vers l'extérieur.
- Introduire l'ensemble ventouse monté dans le trou du mur et le raccorder sur la boîte de raccordement ventouse de la chaudière en veillant à l'étanchéité.
- Sceller le terminal ventouse dans le mur.
- Fixer la plaque murale et éventuellement la grille de protection.
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches.

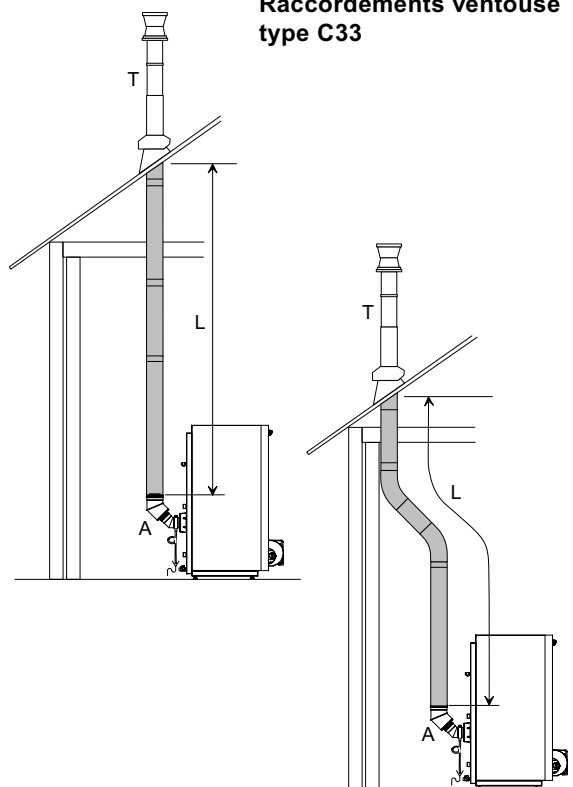
Raccordements ventouse type C13



	H1	H2
Ambiance Unit 4125 V Optima Pack 4025 BV	573	645 ± 3 mm
Ambiance Unit 4135 V Optima Unit 4130 BV Optima Unit 4135 BV	605	677 ± 3 mm



Raccordements ventouse type C33



A : Adaptateur

C : Coude à 45° (non fourni)

G : Grille de protection (non fourni)

L : Longueur rectiligne maximale
= 7 m (type C33).

= 5 m (type C13)

Cette longueur est diminuée de 1 m par coude à 90°

Figure 11 - Possibilités de raccordement

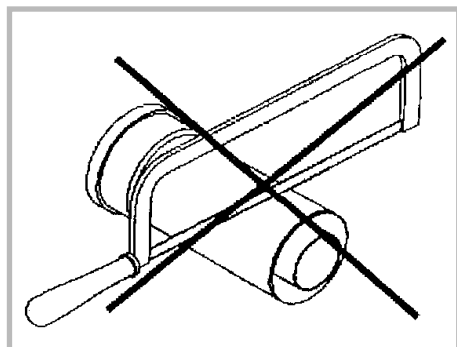


Figure 12

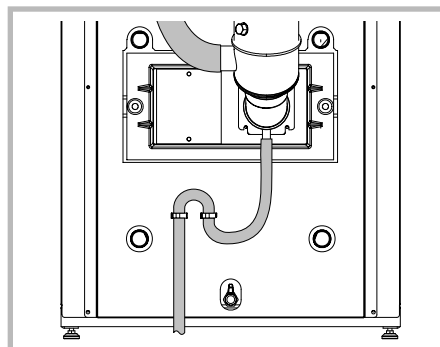


Figure 13 -
Évacuation des
condensats

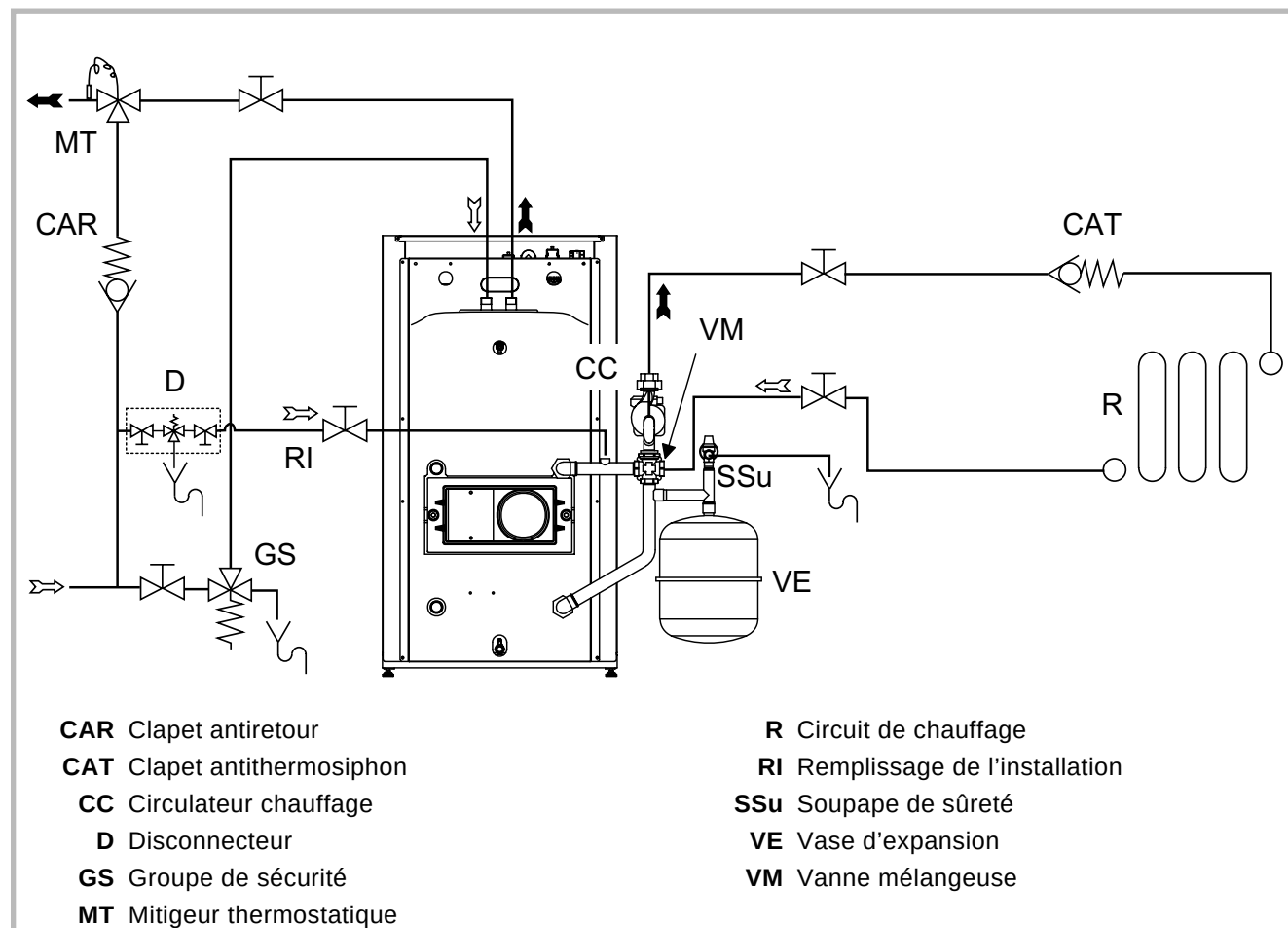


Figure 14 - Schéma hydraulique de principe

2.4.2 Ventouse concentrique verticale C33

Réglementation

Le terminal de toiture doit être placé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Longueur rectiligne maximale autorisée = 7 m à partir de l'adaptateur de la chaudière.

Montage de la ventouse

- Effectuer l'assemblage des éléments (terminal, rallonges, coudes, filtre acoustique et adaptateur) en veillant à l'étanchéité des joints à lèvres. Avant le montage, enduire d'eau savonneuse ces joints d'étanchéité.
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches.

2.5 Raccordements hydrauliques

Le raccordement doit être conforme aux règles de l'art et de l'accord intersyndical.

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union et de vannes d'isolement pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

2.5.1 Montage du kit hydraulique

Se référer à la notice fournie avec le kit hydraulique.

2.5.2 Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage

- Raccorder l'évacuation de la soupape de sûreté à l'égout.
- Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.
- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

2.5.3 Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire

Placer sur l'arrivée d'eau froide un groupe de sécurité avec soupape tarée à 7 bar, laquelle sera reliée à un conduit d'évacuation à l'égout.

Pour permettre la vidange du ballon par siphonnage, il est recommandé de placer le groupe de sécurité à un niveau inférieur à celui du ballon d'eau chaude.

Il est recommandé de placer sur la sortie eau chaude un mitigeur thermostatique.

2.6 Raccordement de l'alimentation fioul

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

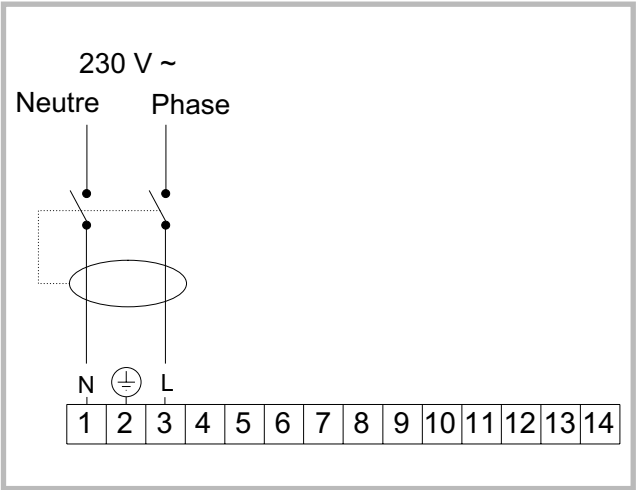


Figure 15 - Protection différentielle

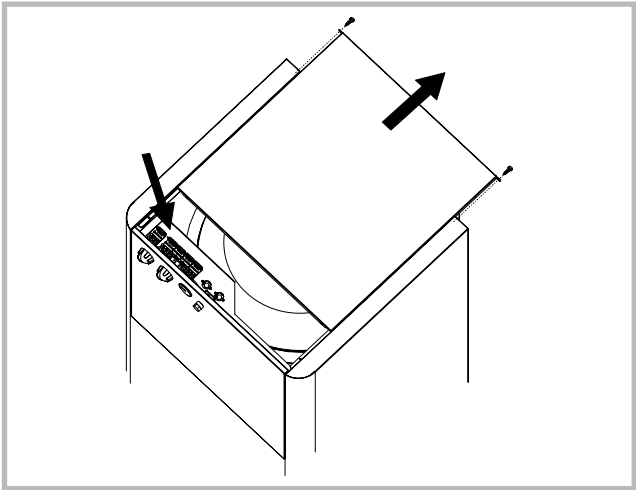


Figure 16 - Accès aux bornes de raccordement

2.7 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA (fig. 15).

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Le commutateur placé sur le tableau de contrôle ne dispense pas de l'installation d'un interrupteur général réglementaire.

Pour accéder aux bornes de raccordement :

- Déposer le couvercle de la chaudière.
- Effectuer les raccordements suivant les schémas fig. 18 et 17.
- Passer les câbles d'alimentation (chaudière, circulateur) dans les passe-fils à l'arrière de l'appareil.

Connecteur brûleur (7 plots)

- Alarme sonore ou voyant de sécurité brûleur : Bornes 2 (S3) et 3 (neutre), 4 (vert/jaune).
- Compteur horaire : Bornes 1 (B4), 3 (neutre) et 4 (vert/jaune).

Bornes de raccordement (12 plots)

- Circulateur chauffage : Bornes 4, 5 et 6.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 9 et 10, enlever préalablement le shunt (9-10).

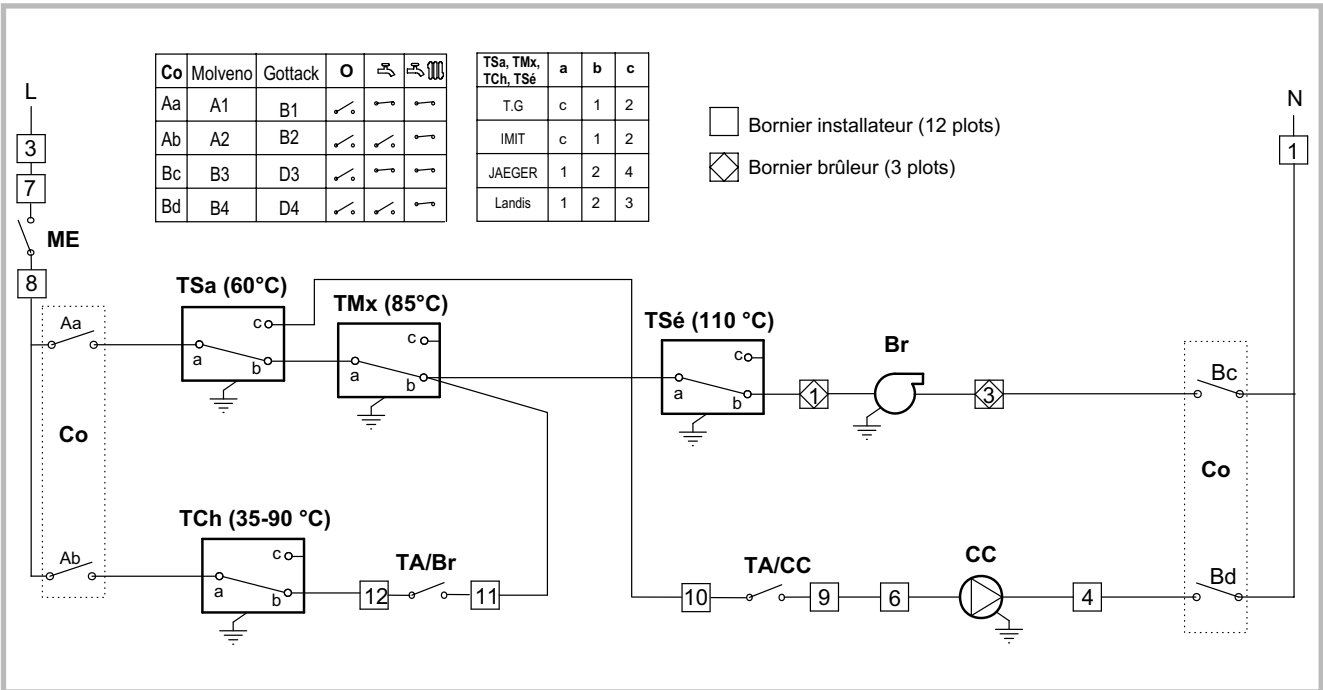


Figure 17 - Schéma électrique de principe

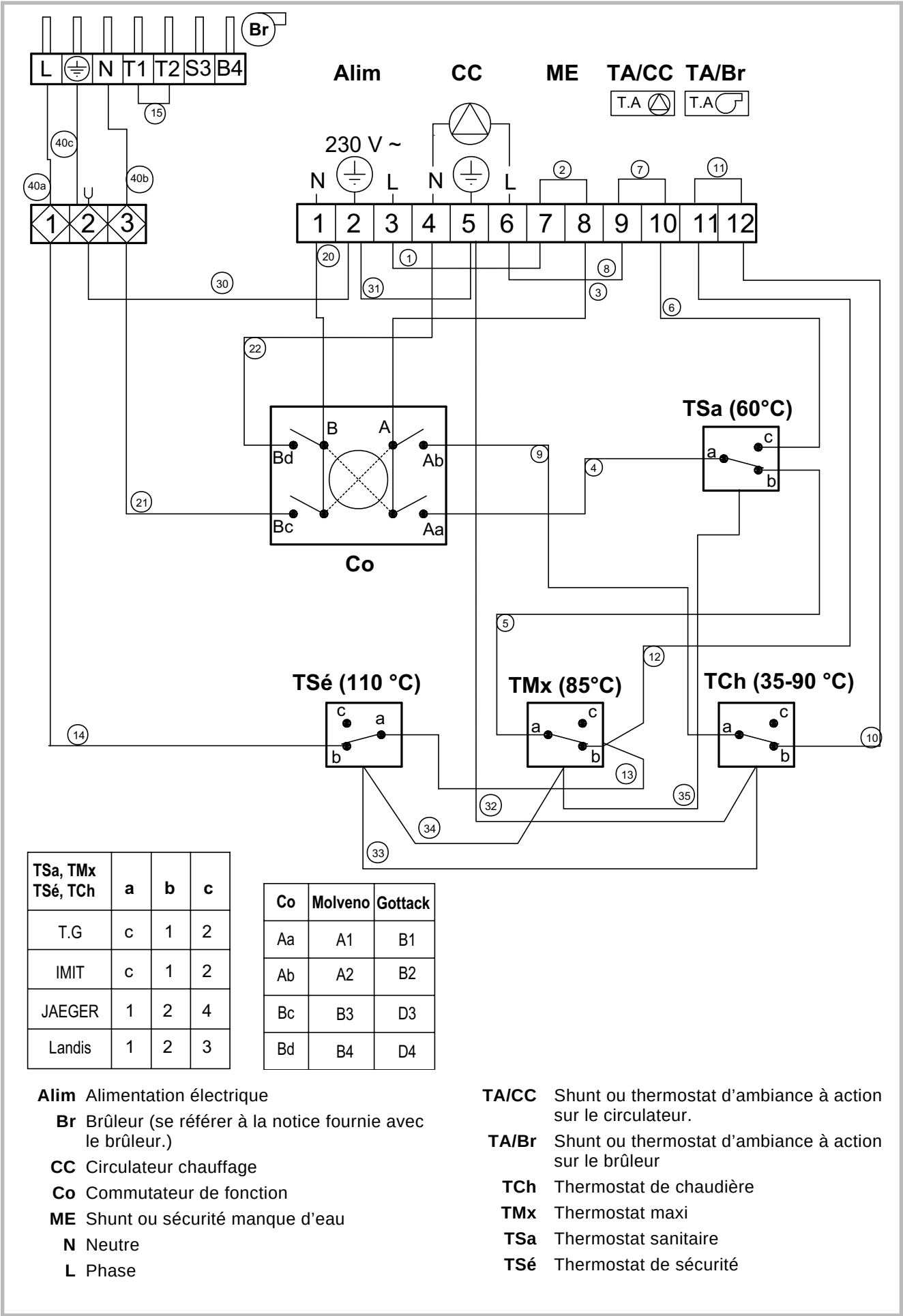


Figure 18 - Câblage électrique (Chaudière)

- Thermostat d'ambiance à action sur brûleur : Bornes 11 et 12 , enlever préalablement le shunt (11-12).
 - Sécurité contre le manque d'eau : Bornes 7 et 8. Enlever préalablement le shunt (7-8).
 - Câble d'alimentation : Bornes 1 (Bleu), 2 (Vert/jaune) et 3 (Rouge).
 - Utiliser un câble souple de 3 x 0,75 mm² minimum de type H05VV-F.
 - Utiliser les serre-câbles afin d'éviter tout débranchement accidentel des fils conducteurs.
- La longueur du fil de terre doit être plus longue entre sa borne et le serre câble que les 2 autres fils.
Le serre-câble peut être utilisé dans un sens ou dans l'autre suivant le nombre ou le diamètre des conducteurs.

2.8 Vérifications et mise en service

- Effectuer le rinçage et le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- Procéder au remplissage de l'installation.

✚ Important !

- Remplir et mettre en pression le ballon sanitaire avant de procéder à la mise en eau du corps de chauffe.
- Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations.
- Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne 1,5 à 2 bar.

- Purger le corps de chauffe (rep. 15, fig. 5).
- Procéder aux vérifications d'usage du brûleur et de son circuit d'alimentation en énergie.
- Vérifier la bonne mise en place des turbulateurs.
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.
- Brancher l'appareil sur le réseau et procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).

2.9 Mise au point du brûleur

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

Brûleur Stella 4000 Unit, réf. 270 25 54, code 105511

Gicleur	Pression pompe	Débit fioul, brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,6 - 60° E	12	2,30

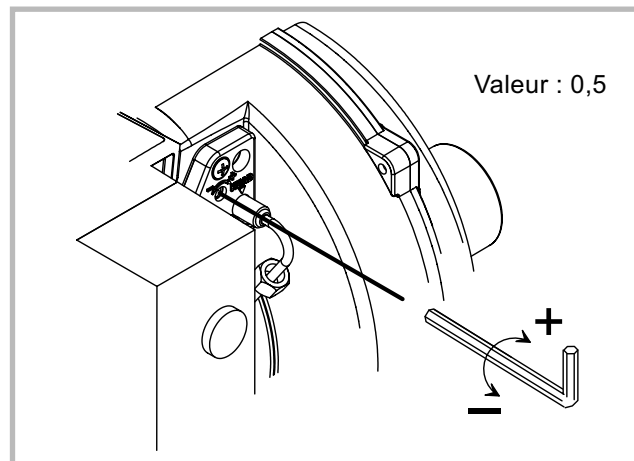


Figure 19 - Réglage de la tête de combustion

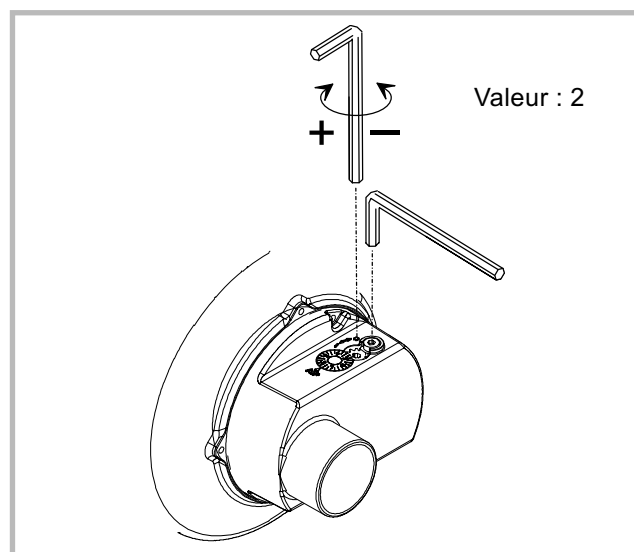


Figure 20 - Réglage du volet d'air

2.9.1 Réglage des électrodes

Vérifier le centrage du gicleur ; éviter de poser les doigts sur l'orifice du gicleur .

2.9.2 Réglage de l'air de combustion

Afin d'obtenir un rendement optimum de la chaudière, il est conseillé d'adapter le réglage d'air du brûleur aux conditions de l'installation (CO₂ entre 12 et 12,5%, indice d'opacité entre 0 et 1).

2.10 Entretien de l'installation

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

2.10.1 Entretien de l'échangeur thermique

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil.
- Débrancher la gaine d'arrivée d'air.

- Déposer le brûleur.
- Déposer la porte de foyer.
- Déposer les turbulateurs et les nettoyer.
- Nettoyer l'échangeur à l'aide d'une raclette et d'un écouvillon en nylon Ø 50 mm.
- Enlever les résidus de nettoyage par la trappe de ramonage.
- Ne pas utiliser de matériau abrasif ni de brosse métallique sur la protection de porte en céramique.
- Remonter correctement toutes les pièces.
- Refermer la trappe de ramonage et la porte de foyer en vérifiant leur étanchéité.
- Serrer modérément les vis de fermeture de la porte.

2.10.2 Entretien du brûleur

L'entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations d'entretien sont détaillées dans la notice technique du brûleur.

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s'assurer que les réglages n'ont pas été modifiés et qu'ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.

2.10.3 Entretien du ballon

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an.

Vidanger le ballon en actionnant la soupape du groupe de sécurité.

Déposer la trappe de visite.

Enlever tout dépôt éventuel de calcaire accumulé dans le ballon.

Enlever délicatement tout dépôt de calcaire sur le doigt de gant. Ne pas utiliser d'objet métallique ou de produits chimiques ou abrasifs.

Remplacer le joint de la trappe de visite à chaque démontage de la trappe de visite.

Reposer la trappe de visite et effectuer un serrage "croisé" des écrous.

Ne pas oublier de remettre la sonde sanitaire dans le doigt de gant.

2.10.4 Entretien du conduit ventouse

Le conduit ventouse doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Il est vivement conseillé de remplacer le joint d'étanchéité lors des opérations d'entretien.

2.10.5 Entretien des appareils de sécurité

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d'expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

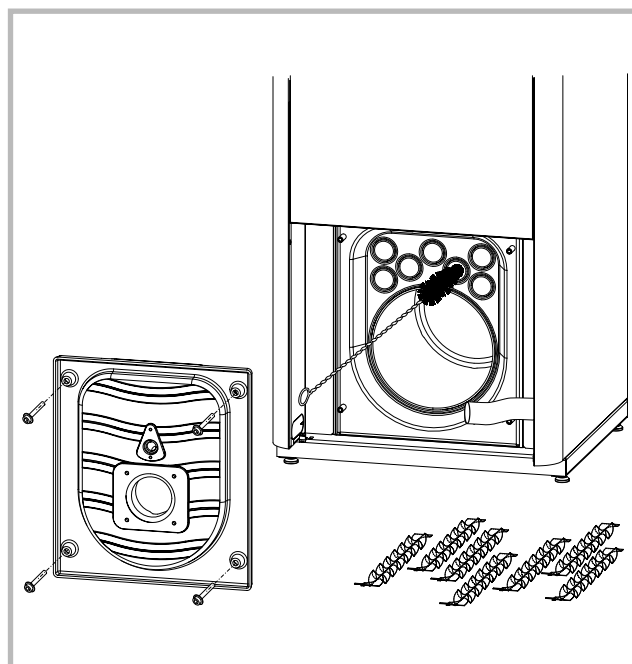


Figure 21 - Accès aux carnaux de l'échangeur

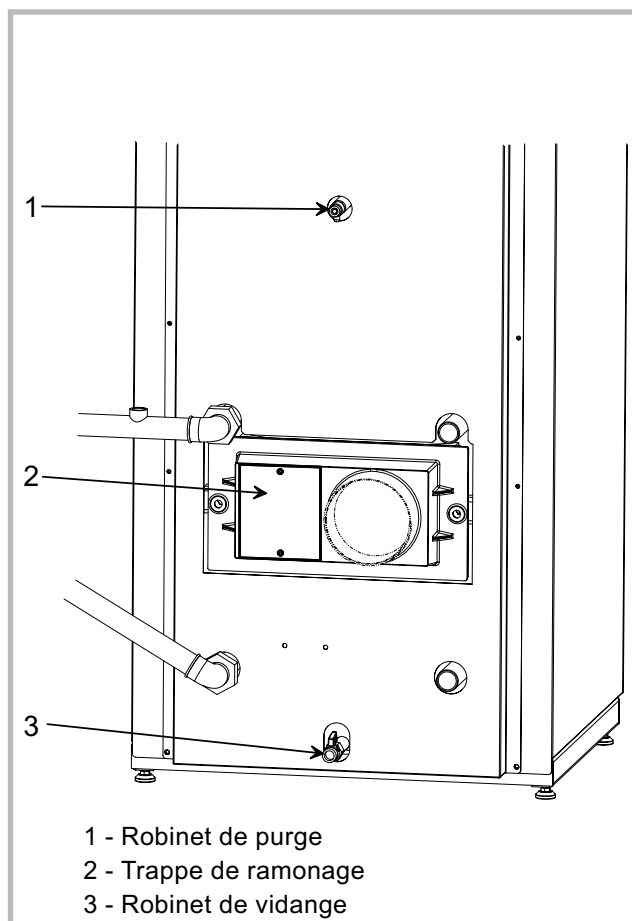


Figure 22 - Arrière de la chaudière

Vérifier le groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide sanitaire.

3 Instructions pour l'utilisateur

3.1 Première mise en service

L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Combustible : Votre chaudière a été équipée d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage).

Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

3.2 Mise en route de la chaudière

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1,5 et 2 bar.
- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.
- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".
Pour chauffage et eau chaude sanitaire.
- Positionner le commutateur sur "robinet".
Pour eau chaude sanitaire seule.

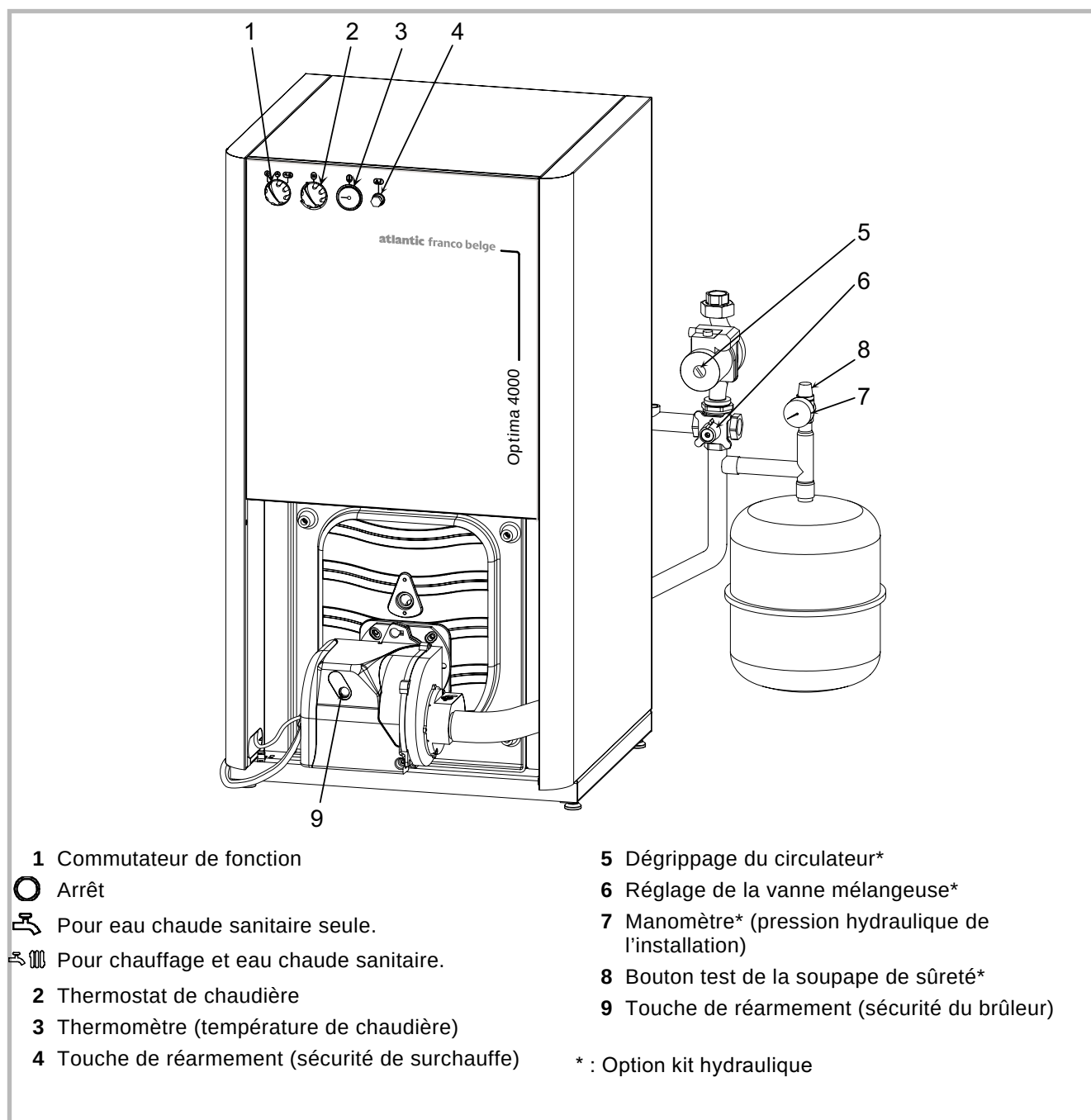


Figure 23 - Organes de commande et de contrôle

- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière,
temps doux : 50 à 60 °C,
temps froid : 60 à 70 °C,
temps très froid : 70 à 85 °C

Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.

Si la chaudière ne démarre pas

- S'assurer que le thermostat d'ambiance, quand il existe, est bien en demande.
- S'assurer que le thermostat de chaudière est en demande.
- S'assurer que la sécurité de surchauffe n'est pas déclenchée (voir ci-après § Sécurité chaudière).
- S'assurer que le brûleur n'est pas en sécurité (voir ci-après § Sécurité brûleur).

Si la chaudière est équipée d'une régulation, se référer au mode d'emploi de cette régulation.

3.3 Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste.

Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (entre 1,5 et 2 bar).

Fonctionnement hiver (chauffage + sanitaire)

- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".
- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière.
- Régler la vanne mélangeuse pour obtenir la température désirée du circuit de chauffage.
- Régler éventuellement le thermostat d'ambiance.

Fonctionnement été (sanitaire seul)

- Positionner le commutateur sur "robinet".
- Régler la manette de la vanne mélangeuse sur 0 pour éviter la circulation dans le circuit de chauffage.

3.4 Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110 °C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe.

Dévisser le bouton (fig. 25) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

3.5 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant (fig. 26) est allumé, le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, appuyer sur la touche pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

	Hiver très froid	Hiver froid	Hiver doux	Eté	Arrêt
					
	70 à 85 °C	60 à 70 °C	50 à 60 °C	-	-
	7 à 10	5 à 8	4 à 7	0	-

Figure 24 - Conduite de l'installation

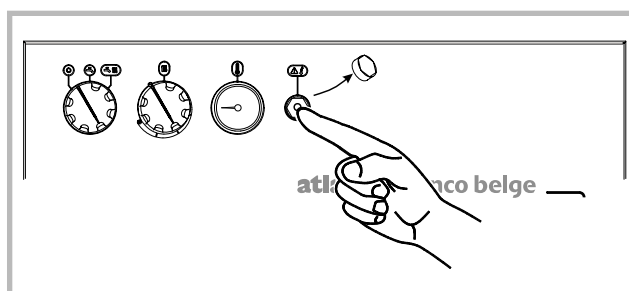


Figure 25 - Touche de réarmement (sécurité de surchauffe)

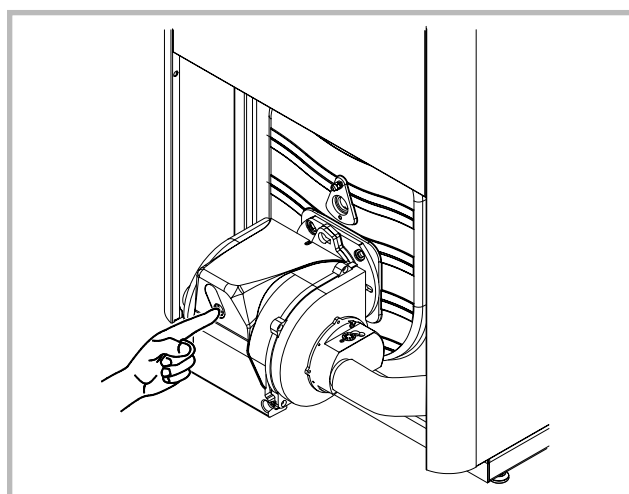


Figure 26 - Touche de réarmement (sécurité du brûleur)

3.6 Arrêt de la chaudière et du brûleur

En cas d'arrêt de courte durée, mettre le commutateur de fonction en position "O".

En cas d'arrêt prolongé, déclencher l'interrupteur général de la chaufferie et couper l'alimentation en combustible.

Lorsqu'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

3.7 Purge du corps de chauffe

La purge consiste à évacuer l'air qui se serait accumulé à la partie haute du corps de chauffe.

Pour purger :

Ouvrir le robinet de purge (rep. 1 fig. 22) jusqu'à l'obtention d'un jet d'eau continu, puis refermer le robinet.

Cette opération doit être effectuée régulièrement et chaque fois que l'on constate une baisse de performance de la chaudière (ex : eau sanitaire pas assez chaude).

3.8 Vidange de la chaudière

Pour vidanger complètement la chaudière et l'installation hydraulique :

- Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière.
- Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation.
- Vidanger le ballon en actionnant la soupape du groupe de sécurité.

3.9 Contrôles réguliers

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les trois mois, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

3.10 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.

4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et le code de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur l'habillage arrière.

Qté = Quantité totale sur l'appareil

- Pour les pièces du brûleur, se référer à la notice du brûleur.
- Pour les pièces du kit hydraulique, se référer à la notice du kit hydraulique.

N°	Code	Désignation	Type	Qté
1	100109	Agrafe		03
2	100135	Adaptateur ventouse		01
3	100629	Ressort attache		02
4	102036	Boîte à fumées		01
9	122202	Écrou à ailettes	M6	02
10	122352	Écrou borgne		01
11	142398	Joint		01
12	142446	Joint de trappe		01
13	142774	Joint de regard		01
15	157312	Passe-fil		02
16	159015	Prise de pression		01
17	988894	Porte de foyer		01
18	159200	Profilé		0,97 m
19	160706	Pied réglable		04
20	166047	Ressort		01
26	181627	Tresse de céramique		2,45 m
27	182400	Flexible		1,00 m
28	418800	Flexible		1,75 m
29	188836	Verre		01

N°	Code	Désignation	Type	Qté
30	200605	AR Façade		01
31	207319	Habillage arrière		01
32	912519	Côté droit		01
33	912614	Côté gauche		01
34	222715	Turbulateur		07
35	236132	60 Regard de flamme		01
36	236133	60 Plaque d'obturation		01
38	252675	AB Couvercle		01
39	142342	Joint de bride	Ø 150	01
40	159422	Purgeur manuel	12x17	01
41	182213	Tuyau eau froide		01
42	188161	Robinet de vidange		01
43	910952	Corps de chauffe	AV	01
44	982114	Trappe de visite		01
46	110614	Collier		01
47	110615	Collier		02
79	912102	Capot (option)		01
80	190026	Axe		02

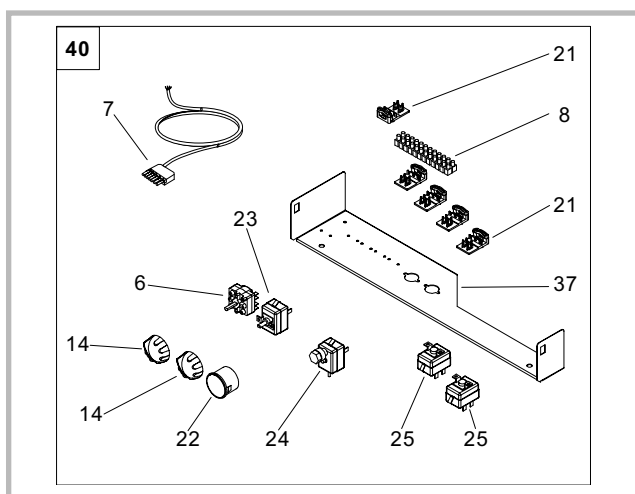


Figure 27 - Vue éclatée (tableau de contrôle)

N°	Code	Désignation	Type	Qté
6	110706	Commutateur		01
7	110765	Connecteur mâle	7x1	01
8	110770	Bornes	12x1	1,25
14	149871	Manette de réglage		02
21	174208	Support bornes		05
22	178625	Thermomètre		01
23	178924	Thermostat	35-90°C	01
24	178925	Thermostat de sécurité	110°C	01
25	178926	Thermostat	0-90°C	02
37	241700	DA Support		01
40	977032	Tableau de contrôle		01

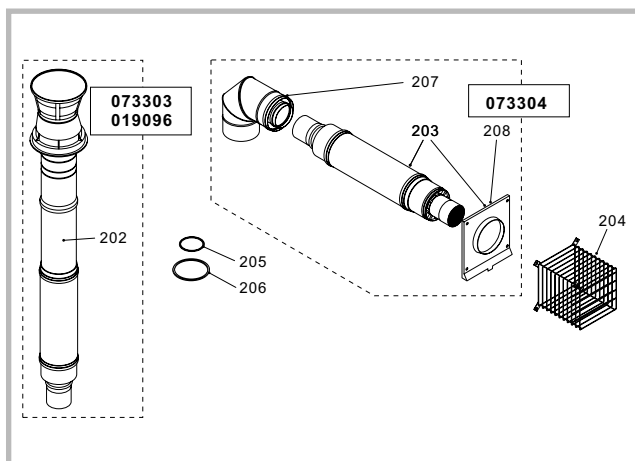


Figure 28 - Vue éclatée (ventouse)

N°	Code	Désignation	Type	Qté
202	178065	Terminal 80x125 (noir)	V	01
202	009101	Terminal 80x125 (ocre)	V	01
203	178066	Terminal 80x125	H	01
204	134922	Grille de protection		01
205	142377	Joint	Ø 80	02
206	142376	Joint	Ø 125	02
207	111152	Coude	90°	01
208	009103	Pare-goutte		01

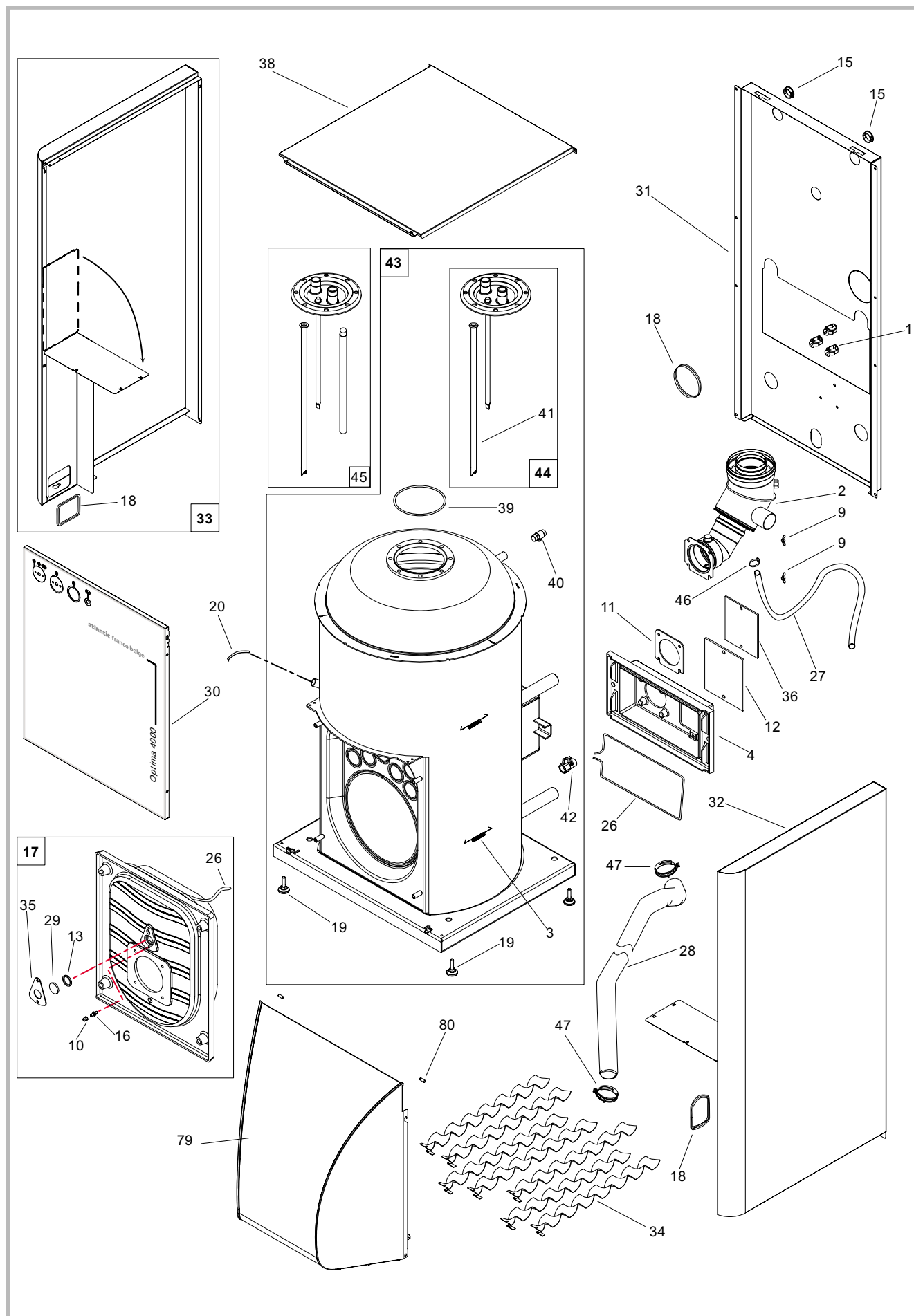


Figure 29 - Vue éclatée (chaudière)

Certificat de Garantie

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service « Contrôle- Garantie », port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballons "inox" démontables ou indépendants : 5 ans*
- ballons émaillés indépendants : 3 ans*
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans*

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.*
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).*
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.*

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.